

ÉDITION JUILLET 2017



MOT DU PRÉSIDENT

Je me dois d'abord de féliciter Marco Lemay, notre ancien président. Pendant une dizaine d'années, il a dirigé l'association avec dévouement, efforts et disponibilité. Je remercie aussi tous les membres du conseil d'administration, pour la qualité de leurs services et leurs heures de bénévolat. De plus, je tiens à souligner l'apport essentiel de deux groupes, soit celui du Club des Grands Protectors, pour leur support financier aux divers projets, et celui du Comité de navigation pour la planification et la réalisation des dits projets. Bravo et félicitations pour le travail accompli !

Je remercie le CA de me faire confiance pour assumer le poste de président. Résidant depuis nombre d'années, je suis sensibilisé à l'importance de protéger le lac Brompton. Mon but premier est la protection et la préservation du lac, de ses eaux et de ses rives. Je veux m'associer à l'ensemble de la population des riverains afin de répondre aux préoccupations de tous et de trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés. Pour réaliser cet objectif, il est souhaitable d'augmenter l'adhésion à notre association et ainsi d'obtenir l'appui de la majorité des résidents aux actions à réaliser.

La priorité de l'APLB, cette année, est de travailler à tenter d'éliminer ou au moins de ralentir l'expansion du myriophylle à épi. Le recensement démontre que cette plante envahissante a colonisé neuf nouveaux sites et pris de l'expansion dans les 63 autres depuis 1993. La patrouille verte participera à cette lutte en sensibilisant les utilisateurs d'embarcations aux précautions à prendre pour ralentir sa dissémination. Nous vous demandons de respecter les pancartes flottantes et de limiter vos déplacements dans les herbiers aux résidents du secteur uniquement.

Vous avez à cœur la préservation de la qualité de notre environnement et je vous invite donc à participer aux activités de l'APLB et à devenir membre de notre association dont nous sommes fiers!

Les efforts de toutes et tous comptent et le lac compte sur vous tous!

Serge Larivière

Président de l'APLB

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APLB

Serge Larivière, *président*

Louise Chrétien, *vice-présidente*

Lise Préfontaine, *secrétaire-trésorière*

Jeannette Arsenault, *administratrice*

Guy Bossé, *administrateur*

Donat Bilodeau, *administrateur (Conseil consultatif de l'eau)*

Simon Desautels, *administrateur*

Alain Latendresse, *administrateur*

Gabrielle Mercier, *administratrice*

LA PROLIFÉRATION DES PLANTES AQUATIQUES AU LAC

L'inventaire des herbiers au lac a été réalisé l'été dernier; en voici les points saillants.

Une forte proportion du littoral et les baies sont colonisés par des plantes aquatiques

Un total de 110 herbiers ont été délimités et 32 espèces de plantes ont été identifiées. Le taux de recouvrement de la rive ouest est plus important que celui de la rive est.

Quelques variations entre l'inventaire de 1993 et celui de 2016 (plus exhaustif); en voici quelques-unes

1. Les espèces les plus abondantes sont toujours la vallisnérie d'Amérique et le myriophylle à épi
2. Le potamot à larges feuilles est moins abondant en 2016
3. La densité des plantes a augmenté alors que la biodiversité est réduite, en particulier la baie de la Pointe Rocheuse et la baie Carbuncle.

La problématique du myriophylle à épi, une plante envahissante, s'est accrue

1. On dénombre 9 nouveaux herbiers de myriophylles absents en 1993
2. Ces herbiers se caractérisent par une très forte densité mais une faible superficie.

IL EST TEMPS D'AGIR CAR CES HERBIERS de myriophylles à épi...

1. Se propagent rapidement
2. Nuisent aux activités de plaisance telles la circulation nautique, la baignade et la pêche
3. Restreignent l'accès au lac pour les riverains

Tiré du rapport sur l'inventaire des plantes aquatiques effectué par l'APLB sous la supervision du RAPPEL à l'été 2016 «Caractérisation du littoral du lac Brompton, plantes aquatiques». Consultez le rapport complet sur le site de l'APLB : <http://protectionlacbrompton.ca/inventaire-plantes-aquatiques/>



© CRE des Laurentides
Vos idées environnementales

AVEZ-VOUS LA BOSSE DES MATHÉMATIQUES?

Il a coûté 180 000 \$ pour éradiquer le myriophylle du lac Walsh de l'état de Washington et il a une superficie de 2 500 m² carrés. Le lac Brompton a une superficie de 12 000 m². Combien en coûtera-t-il pour éradiquer le myriophylle chez nous? Et il a fallu 7 ans pour y arriver...

LE COMITÉ DE NAVIGATION PROPOSE DES ACTIONS CONCRÈTES POUR 2017!

IL FAUT AGIR DÈS MAINTENANT!

Le journal relève de nombreux indices de détérioration concernant les menaces du lac. Ainsi, l'APLB est particulièrement préoccupée par les résultats de l'inventaire des herbiers qui soulignent la présence accrue du myriophylle à épi, par les analyses d'eau qui fournissent un portrait peu reluisant de ce que les tributaires déversent dans le lac, par la constatation de l'augmentation du nombre de bateaux sur le lac... **Avant que la situation ne devienne incontrôlable, il faut agir dès maintenant.**

Avec le peu de ressources dont nous disposons comparativement aux autres lacs, il faut choisir les interventions les plus efficaces portant sur les menaces les plus urgentes. Conséquemment, au cours de l'hiver 2016-2017, le comité de navigation a beaucoup travaillé : il a assisté à des colloques, consulté des experts, étudié la documentation disponible et rencontré les représentants de plusieurs autres lacs en Estrie. Il en est venu à la conclusion que **la menace la plus importante est le myriophylle à épi, plante qu'on ne peut éradiquer quand elle est installée et qui prend la place des plantes indigènes, modifiant ainsi la biodiversité.** Le comité a réalisé également l'importance de la navigation dans la propagation de la plante.

LE COMITÉ DE NAVIGATION (SUITE)

La préoccupation relativement au myriophylle à épi est généralisée et les autres grands lacs en Estrie ont déjà entrepris depuis plusieurs années diverses actions pour en limiter la propagation. Pour sa part, et compte tenu des moyens disponibles, le comité de navigation a recommandé deux actions ponctuelles dès 2017 et il poursuit sa recherche de solutions pour les années subséquentes.

Toutes les suggestions/propositions sont les bienvenues car l'APLB se propose d'amplifier la lutte au myriophylle en 2018.

DEUX INTERVENTIONS SERONT DONC RÉALISÉES EN 2017

1. Information pour les utilisateurs d'embarcations sur la localisation des zones sensibles

Afin que les propriétaires d'embarcations puissent contribuer à éviter la propagation de la plante, il faut qu'ils sachent où elle se situe. Pour ce faire, l'APLB leur fournit deux outils :

A. Des pancartes flottantes pour indiquer les principales zones à éviter par les embarcations

Cinq pancartes seront installées sur le lac. Deux d'entre elles préviendront les usagers d'embarcations d'éviter, autant que possible, *la circulation dans le marais*. Les trois autres pancartes seront localisées du côté ouest du lac à l'orée des baies particulièrement atteintes.



Exemple de la pancarte installée sur le lac

B. Une carte du lac localisant les principales zones où le myriophylle à épi est significatif

Cette carte est incluse avec votre journal en un format qui permet aux propriétaires d'embarcations de la conserver. L'APLB produira des copies supplémentaires pour distribution à qui en fera la demande au cours de l'été et la patrouille verte qui circulera sur le lac en distribuera des exemplaires.

2. L'élimination manuelle du myriophylle à épi dans un secteur du lac

Cet été, nous procéderons à l'arrachage manuel du myriophylle dans une zone soigneusement sélectionnée : zone peu profonde, pouvant être entourée pendant l'arrachage par une ceinture de protection, en utilisant des filets pour retenir les particules qui flottent, le tout dans une zone qui ne nuira pas aux riverains.

Le secteur choisi est celui de **la descente publique de la municipalité de St-Denis-de-Brompton**. C'est un secteur où l'espèce dominante est le myriophylle à épi. La circulation est intense dans ce secteur, ce qui en fait un endroit propice à la prolifération du myriophylle à épi en plus d'être un secteur qui permet une bonne visibilité de l'opération.

Cette expérience pilote sera réalisée avec des bénévoles et une équipe technique pour en documenter les résultats et difficultés et les conditions de réalisation afin d'évaluer si l'expérience vaut la peine d'être renouvelée.

Tenter d'arracher la plante sans en connaître la technique risque de contribuer à la propagation du myriophylle! Ceux qui sont intéressés à son élimination pourront observer ou participer à l'expérimentation de l'élimination manuelle.

Merci au Phare Nautique qui fournit gracieusement les accessoires du bateau de la Patrouille verte.



POURQUOI UNE PATROUILLE VERTE AU LAC BROMPTON?

Notre lac compte plus de 600 embarcations résidentes au lac! L'inventaire des embarcations amarrées à un quai au lac Brompton a été réalisé en 2015 (voir le journal de 2016). Des résultats qui en ont surpris plus d'un! Heureusement, ces bateaux ne circulent pas tous les jours sur le lac. Par contre, ceux qui proviennent de l'extérieur (descentes privées et publiques) en font une utilisation beaucoup plus intensive.

Il existe en effet de plus en plus de **descentes privées au lac**. Certains promoteurs de nouveaux développements autour du lac veulent donner accès à leurs nouveaux propriétaires et pour ce faire, ils achètent un terrain au bord de l'eau et y aménagent une descente privée. Les municipalités n'ont pas de politique claire concernant cette pratique.

On a également constaté que le lac Brompton est plus fréquenté depuis quelques années, notamment en utilisant les descentes publiques. En effet, comme les autres lacs de la région ont pris des mesures telles le lavage des bateaux, l'achat de vignettes et des frais de descente supérieurs aux nôtres, plusieurs propriétaires d'embarcations préfèrent désormais le lac Brompton aux autres lacs : les conditions sont moins contraignantes et les coûts moindres!

En conséquence, la conciliation entre riverains et embarcations et même entre les divers usagers devient de plus en plus problématique, surtout dans certaines baies et sur le côté Nord-Ouest du lac.

La fréquentation du lac doit être mieux encadrée afin de protéger notre qualité de vie et les milieux plus sensibles, ces derniers étant plus connus des riverains que des usagers de passage. Enfin, les règlements de sécurité dont la vitesse, la priorité de passage et le respect de la zone de 100 mètres doivent absolument être respectés.

D'où le projet d'une patrouille verte visant à renforcer la protection du lac Brompton

Une patrouille nautique sympathique et polyvalente, dédiée d'abord à la protection du lac et la qualité de vie des riverains et des plaisanciers sur le lac : protection des rives, qualité de l'eau, bruit et vitesse des embarcations, protection des herbiers, signalisation des algues bleues et coulées de sédiments, etc.

Les étudiants sélectionnés comme patrouilleurs ont une **formation en environnement et des aptitudes en communication**. Ils accompliront diverses activités : diffuser aux usagers/plaisanciers l'information pertinente concernant l'environnement, les herbiers, la protection du lac et de ses rives; recueillir de l'information concernant les usagers du lac et les interventions réalisées; réagir à des signalements d'événements ou des comportements dérogatoires concernant la sécurité ou la pollution; examiner et documenter l'information concernant les bandes riveraines.

Ils interviendront dans des **circonstances précises** : conduite dangereuse, circulation à plus de 10 km/h à l'intérieur des bouées, circulation inappropriée dans les marais et les baies peu profondes, obligation d'espace de dégagement entre les bateaux pour assurer la libre circulation, problème de sécurité, irritants pour les riverains (trop près, bruit, etc.). Dans le cas de résistance du propriétaire, ils pourront faire appel à la Sûreté du Québec.

Ils **documenteront toutes leurs interventions** avec des outils appropriés. L'analyse des informations ainsi recueillies permettra de mieux cerner les problèmes, de les analyser afin de nous améliorer au cours des années subséquentes. Enfin, ils recueilleront toutes les suggestions des usagers et des riverains concernant les actions et comportements souhaitables à adopter sur le lac.

La **patrouille de la Sûreté du Québec** a un mandat très différent : elle est présente sur plusieurs lacs, et vise le respect de la réglementation. Elle a un pouvoir de sanctions. Notre patrouille adopte une approche très différente, elle est complémentaire. Sa mission est essentiellement informative : améliorer la qualité de l'eau, améliorer la qualité de vie par une approche conciliatrice. La patrouille agira comme un nouvel acteur qui contribuera à atteindre nos objectifs d'amélioration du lac Brompton, en harmonie avec les riverains et les plaisanciers. L'accessibilité illimitée au lac pour tous n'est possible que si tout se fait dans le respect des autres et de la nature.



Nous tenons à remercier l'équipe du comité de navigation qui nous a permis cette année de réaliser les interventions ciblées contre le myriophylle à épi et la création de la patrouille verte. Il s'agit de Louise St-Amour, Lucie Gagnon et Denis Arsenaault.

Les activités de la patrouille verte débutent le 1^{er} juillet.
Pour contacter la patrouille : info@protectionlacbrompton.ca ou 819 861-APLB ou 819 861-2752

Louise Chrétien, responsable, Comité de navigation

BULLETIN DE SANTÉ DE NOTRE LAC!

Comme à chaque année, en 2016, nous avons procédé à 5 échantillonnages à l'entrée de chacun des tributaires (ruisseau ou décharge importante) qui alimente le lac. Jugez par vous-même!

Tributaire	Phosphore Norme < 20	Matières en suspension Norme < 5	Coliformes fécaux Norme < 200
Des Baies	37	15	158
De la Carrière	30	3	73
Côte de l'Artiste	40	6	191
Du Domaine	30	5	175
Nickel	33	10	194
Osborn	31	9	425
Aux Herbages	8	2	24

Tiré du rapport du RAPPEL « Suivi de la qualité des lacs et des cours d'eau, Été 2016, Lac Brompton » disponible sur le site web de l'association à <http://protectionlacbrompton.ca/suivi-qualite-de-leau/>

Les résultats recueillis en 2016 démontrent que, à l'exception du ruisseau aux Herbages, les tributaires à l'étude contribuent à l'enrichissement du lac Brompton et ce, principalement en période pluvieuse. Toutefois, les résultats de phosphore pour les tributaires de la Carrière et Des Baies dépassent le critère de qualité même lors d'échantillonnage en temps sec. Ce phénomène avait aussi été soulevé dans le suivi de 2014 et il est fort possiblement dû à la présence de milieux humides situés sur le parcours des ruisseaux. Pour ces deux tributaires, des concentrations relativement élevées ont été mesurées après les pluies du 17 août et du 21 octobre, ce qui suggère qu'il pourrait y avoir également des sources de contamination d'origine anthropiques (fossés, sols à nus liés à des chantiers de construction,...). Il serait donc pertinent d'investiguer ces 2 tributaires afin d'identifier les sources de la contamination. Ce que nous espérons faire cet été.

Enfin, le RAPPEL recommande d'instaurer un suivi plus serré de la transparence de l'eau annuellement. Idéalement, un minimum de 10 mesures devraient être prises au cours de la saison. Cette mesure simple peut être effectuée par des bénévoles. Ce que nous nous proposons de faire avec les patrouilleurs.

Il ne faut pas lâcher : installations septiques conformes, rives renaturalisées, fossés et ponceaux conformes, sont autant de pistes de solution. **Chacun de vos efforts compte et le lac compte sur vous!**

SUPER VENTE DE VÉGÉTAUX!

VOICI CE QUE NOUS VOUS OFFRONS POUR
REVÉGÉTALISER VOTRE RIVE SANS VOUS RUINER !

- un choix de 42 végétaux en pots de un demi, un ou deux litres selon l'espèce
- consultez la liste des végétaux disponibles sur notre site web
- remplissez le bon de commande à cet effet sur le site web à www.protectionlacbrompton.ca
- retournez votre bon de commande par courriel à tresorier@protectionlacbrompton.ca ou par la poste:

Association pour la protection du lac Brompton
C.P. 223, succ. St-Denis-de-Brompton, QC JOB 2P0

Commande reçue au plus tard le 30 juillet / Livraison vendredi le 25 août / Paiement sur réception.



Spirée Van Houtte

NICHOIRS À CANARDS

Depuis une vingtaine d'années, l'APLB a un programme pour assurer la pérennité du canard branchu (Wood duck) au lac Brompton. S'il a pu bénéficier d'une aire de nidification lorsque le marais comptait des centaines d'arbres morts, il n'en est plus de même. Sous le leadership de Daniel Bergeron et l'aide de Canards illimités, l'APLB a entrepris d'installer des nichoirs.

Le Canard branchu mâle exhibe une panoplie de couleurs flamboyantes qui en font un des plus beaux canards. Malheureusement, il s'agit d'un canard discret qui est difficile à observer. Son cri particulier peut nous permettre de le localiser plus facilement. Il a une taille plus réduite que celle des canards que vous côtoyez sur le lac, soit le Canard noir, le Canard colvert ou « malard » et le Grand Harle. La femelle pond environ 12 œufs dès le début d'avril.



Canard branchu (mâle)



Harle couronné



Garrot à œil d'or

Le programme de l'APLB consiste à installer des nichoirs appropriés. C'est donc en mars 1998 qu'une première série de nichoirs, une quarantaine, furent installés. La majorité des nichoirs étant devenus hors d'état, une nouvelle série de 20 nichoirs furent installés à l'hiver 2014. Cette fois, la grande majorité de nichoirs furent installés dans l'eau le long de la rive est à mi-chemin du marais.

Chaque fin d'hiver, les nichoirs doivent être visités. On doit déterminer ceux qui ont permis au Canard branchu, au Harle couronné (Bec-scie) et au Garrot à œil d'or de nicher et nettoyer ceux qui ont servi d'abri à toutes sortes d'intrus, tels : écureuils, crécerelles, etc. Pour le recensement, on note s'il y a eu ponte, éclosion et s'il s'agit effectivement d'œufs de Canard branchu ou de d'autres espèces. Le nettoyage annuel consiste à vider les nichoirs qui ont été occupés et à remettre dans le fond une couche de sciure de bois.

Année	Canard branchu (mâle)		Harle couronné		Garrot à œil d'or	
	Occupation	Nidation réussie	Occupation	Nidation réussie	Occupation	Nidation réussie
1998-2007	0	0	44	27	0	0
2008-2009	3	2	12	9	1	0
2010-2011	0	0	10	7	0	0
2012-2013	2	2	6	5	0	0
2014-2015	5	3	17	16	0	0
2016	4	1	8	7	1	1



Le programme se poursuit. Tous vous êtes invités à participer à la visite des nichoirs. La visite a lieu à la fin de février ou début de mars. L'APLB vous lance l'invitation un mois à l'avance via un courriel.

Pour plus d'information

<http://protectionlacbrompton.ca/canards-illimites-canada/>

Visite des nichoirs par un groupe de membres de l'APLB, février 2015.

Serge Larivière et Daniel Bergeron

ET NOS INSTALLATIONS SEPTIQUES?

Bien que quelques résidences soient connectées à un réseau d'égout, la grande majorité d'entre nous épurons nos rejets grâce à une installation septique. Mais jusqu'à quel point cette installation fait-elle un bon travail?

Les principaux signes à surveiller :

1. Débordement, retour vers la maison
2. Accumulation d'eau autour du champ d'épuration
3. Senteurs nauséabondes lorsqu'il pleut
4. Fosse septique en mauvais état (affaissement, couvercle endommagé, etc.)

QU'EN DISENT NOS TROIS MUNICIPALITÉS?

Lors de la réunion réunissant nos trois municipalités (table inter municipale), chacune a fait le point sur ce dossier. Voici leurs observations.

Orford

- Mesurage des boues et vidange si nécessaire, opération jugée pertinente par les études consultées
- Programme de suivi annuel avec avis et amendes si nécessaires
- Nouvelles installations : exigences d'un plan réalisé à l'externe et autorisation de l'inspecteur

Note : Le programme de suivi par mesurage et vidange existe depuis 1998 et un bilan 2005 à 2015 a été effectué l'an dernier.

Racine

- Pas de mesurage, vidange aux 2 ans des 265 fosses
- Avis d'infraction par l'inspecteur s'il y a lieu; lors de la vidange, il est accompagné par un employé de la municipalité qui effectue un constat visuel
- Obligation d'un certificat de conformité pour les nouvelles installations
- Projet majeur au Camping de la Plage Mckenzie cette année

Note : Toutes les installations classées C en 2002 sont maintenant conforme. En 2015, 260 fosses ont été vidangées, 19 sont en suivi et 13 lettres ont été envoyées pour activités dérogatoires. Un rapport complet est à venir (2017).

St-Denis-de-Brompton

- Mesurage des boues à toutes les années et vidange (parfois annuelle) lorsque nécessaire
- Discussions pour exiger l'attestation de conformité pour les nouvelles installations.

QUE FONT NOS MUNICIPALITÉS?

ORFORD (10 LACS)

- Caractérisation de 619 propriétés riveraines en 2009 et 2012
- Depuis 2016, programme triennal d'inspection, soit environ 210 propriétés visitées par année
- Priorité : comparer la progression de la renaturalisation avec photos et fiches
- Pour tous les lacs en 2016 : 8 constats d'infraction pour des récidivistes, 38 avis d'infraction pour ceux non conformes en 2012 et 2016; 35 avis informels non-conformes en 2016. Environ une dizaine d'avis sont contestés
- Renaturalisation : programme de distribution de plants avec la MRC Memphrémagog aux 2 ans

RACINE (4 LACS)

- Inspection des rives faite en 2012, puis en 2015
- Accent sur la sensibilisation, pas de constats
- Renaturalisation : distribution d'arbres au printemps (projet à venir)

ST-DENIS-DE-BROMPTON (5 LACS)

- Piquetage des terrains fait en 2008
- Suivi visuel par préposé au mesurage
- Constats émis l'an dernier mais contestés puis retirés car pas assez documentés
- Projet 2017 arrêté suite au départ de l'inspecteur stagiaire, pas remplacé, certains dossiers seront suivis par le responsable de l'environnement
- Renaturalisation : projet d'achats de groupe avec le CCE, possibilité de subvention discutée

QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE?

N'hésitez pas à faire inspecter votre installation septique et obtenir un avis professionnel! Et profitez de cette offre de crédit d'impôt du gouvernement du Québec.

Instauration d'un crédit d'impôt remboursable temporaire pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

L'aide financière pourra atteindre 5 500 \$ par habitation admissible et correspondra à 20 % de la partie, excédant 2 500 \$ des dépenses admissibles qu'un particulier aura payées pour faire exécuter les travaux pour la remise aux normes de sa résidence principale ou de son chalet.

Les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} avril 2022.

Budget du gouvernement du Québec, le 28 mars 2017

UN AUTRE SUJET DISCUTÉ AVEC LES MUNICIPALITÉS, LES RIVES

La renaturalisation ou revégétalisation des rives est essentielle à la bonne qualité de l'eau. Pourquoi? Quel rôle joue une bande riveraine renaturalisée?

1. Elle filtre l'eau de ruissellement
2. Elle absorbe une bonne partie des matières en suspension dont le phosphore
3. Elle protège la rive contre l'érosion
4. Si les végétaux couvrent un mur de ciment ou de roche, ces derniers atténuent le réchauffement de l'eau, diminuent les risques d'épisodes de cyanobactéries et nuisent à la croissance des plantes aquatiques.

